

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE LA PAIE



États financiers
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de

L'Association canadienne de la paie / The Canadian Payroll Association

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **L'Association canadienne de la paie / The Canadian Payroll Association** [«L'Association»] qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020 et les états de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'Association au 31 décembre 2020, et les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de L'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de L'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider L'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de L'Association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de L'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de L'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener L'Association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Toronto, Canada
Le 26 mars 2021

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

**L'Association canadienne de la paie /
The Canadian Payroll Association**

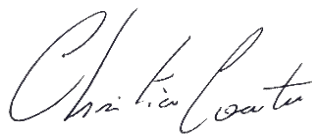
Bilan

Au 31 décembre

	2020	2019
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie	4 229 613	4 319 237
Placements à court terme, juste valeur [note 4]	3 053 991	1 014 647
Débiteurs [note 11]	174 452	373 216
Charges payées d'avance et autres actifs	876 471	866 665
Total de l'actif à court terme	8 334 527	6 573 765
Placements à long terme, juste valeur [note 4]	25 600 462	22 619 321
Immobilisations, montant net [note 5]	1 567 467	1 675 413
	35 502 456	30 868 499
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer [note 6]	1 836 815	1 754 247
Produits comptabilisés d'avance [note 7]	4 890 295	4 496 513
Tranche à court terme des avantages incitatifs à la location	81 050	81 050
Total du passif à court terme	6 808 160	6 331 810
Avantages incitatifs à la location	495 676	595 520
Total du passif	7 303 836	6 927 330
Engagements et événement postérieur [note 10]		
Actif net		
Non affecté	28 198 620	23 941 169
Total de l'actif net	28 198 620	23 941 169
	35 502 456	30 868 499

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du conseil d'administration,



Président du conseil



Président

**L'Association canadienne de la paie /
The Canadian Payroll Association**

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre

	2020	2019
	\$	\$
Actif net non affecté au début de l'exercice	23 941 169	21 151 760
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	4 257 451	2 789 409
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	28 198 620	23 941 169

Voir les notes afférentes aux états financiers

**L'Association canadienne de la paie /
The Canadian Payroll Association**

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre

	2020	2019
	\$	\$
Produits		
Frais d'accréditation	8 119 054	7 083 628
Cotisations	5 665 302	5 868 018
Séminaires et colloques	4 672 170	7 235 233
Publications et redevances	176 939	258 801
	18 633 465	20 445 680
Charges		
Administration et cotisations	8 092 098	7 720 603
Activités d'accréditation et remaniement	3 643 348	3 408 805
Communications et commercialisation	1 786 191	2 136 230
Élaboration de contenu	1 693 156	1 693 088
Séminaires et colloques	1 563 178	4 470 470
Gouvernance de l'Association	139 970	677 981
	16 917 941	20 107 177
Excédent des produits sur les charges avant les éléments suivants	1 715 524	338 503
Revenu de placement <i>[note 8]</i>	2 541 927	2 450 906
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	4 257 451	2 789 409

Voir les notes afférentes aux états financiers

**L'Association canadienne de la paie /
The Canadian Payroll Association**

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre

	2020	2019
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	4 257 451	2 789 409
Ajouter (déduire) des éléments sans effet sur la trésorerie		
Revenu de placement réinvesti	(2 520 485)	(2 396 972)
Amortissement des immobilisations	600 359	516 165
	2 337 325	908 602
Variations des soldes hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Diminution des débiteurs	198 764	96 267
Augmentation des charges payées d'avance et autres actifs	(9 806)	(114 906)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	82 568	(205 538)
Augmentation des produits comptabilisés d'avance	393 782	460 248
Diminution des avantages incitatifs à la location	(99 844)	(75 200)
Flux de trésorerie d'exploitation	2 902 789	1 069 473
Activités d'investissement		
Apports en trésorerie pour les placements	(2 500 000)	—
Achat d'immobilisations	(492 413)	(464 028)
Flux de trésorerie d'investissement	(2 992 413)	(464 028)
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice	(89 624)	605 445
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	4 319 237	3 713 792
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	4 229 613	4 319 237

Voir les notes afférentes aux états financiers

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

1. Mission

Fondée en 1978, L'Association canadienne de la paie / The Canadian Payroll Association [«L'Association»] existe parce qu'une paie précise et régulière est un droit pour tous les employés, en plus d'être essentielle au succès de chaque employeur et de la société. Représentant plus de 40 000 professionnels, spécialistes et parties prenantes, L'Association est reconnue comme un chef de file en matière d'information sur la paie. Par conséquent, elle est utile aux professionnels à des fins d'apprentissage, de formation et de perfectionnement, aux entreprises pour connaître les pratiques exemplaires actuelles et essentielles en matière de paie et aux gouvernements pour concevoir et modeler les lois connexes. L'Association poursuit ses activités en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif à titre de société sans capital-actions*. L'Association est un organisme à but non lucratif et, à ce titre, elle est exonérée d'impôts sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif du Canada et comprend les principales méthodes comptables qui sont résumées ci-dessous :

Constatation des produits

Les inscriptions à des séminaires et colloques sont constatées à titre de produits lorsque l'activité a lieu ou lorsque les services sont rendus. Les droits d'accréditation sont constatés à titre de produits lorsque le cours a lieu. Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata au cours de l'exercice.

Les revenus (pertes) de placement, qui sont composés d'intérêts, de dividendes, de distributions de revenus provenant de fonds communs et de gains et pertes réalisés et latents, nets des frais de placement, sont comptabilisés dans l'état des résultats à mesure qu'ils sont gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les placements à court terme très liquides assortis d'échéances de moins de 90 jours. La trésorerie et les placements qui répondent à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie détenus à des fins d'investissement plutôt qu'à des fins de liquidité sont classés comme des placements.

Instruments financiers

Les placements comptabilisés à la juste valeur se composent d'instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif, de placements dans des fonds de placement et tout placement dans des titres à revenu fixe que L'Association désigne à l'achat comme étant évalué à la juste valeur. Les transactions sont constatées à la date à laquelle elles ont lieu, et les coûts de transaction sont passés en charges dès qu'ils sont engagés.

Les autres instruments financiers, y compris les débiteurs et les créditeurs et charges à payer, sont comptabilisés initialement à la juste valeur et ultérieurement évalués au coût, déduction faite de la provision pour moins-value.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

Charges payées d'avance et autres actifs

Tous les coûts relatifs aux cours, séminaires et colloques à venir sont d'abord constatés à titre de charges payées d'avance et autres actifs lorsque les dépenses respectent les critères de comptabilisation et de définition d'un actif. Ils sont passés en charges dans la période au cours de laquelle les activités ont eu lieu.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'Association calcule l'amortissement selon la méthode linéaire en fonction des périodes d'amortissement suivantes :

Immobilisations corporelles

Améliorations locatives	sur la durée du bail
Mobilier de bureau fixe	10 ans
Mobilier et matériel de bureau – divers	de 3 à 5 ans

Actifs incorporels

Coûts des logiciels du programme et du système	de 3 à 5 ans
--	--------------

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif risque de ne plus contribuer à la capacité de L'Association de fournir des biens et des services. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif en question s'accroît ultérieurement.

Avantages incitatifs à la location

Les avantages incitatifs à la location représentent les avantages incitatifs reçus, lesquels sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location sous-jacent.

Avantages sociaux

L'Association cotise à un régime enregistré d'épargne-retraite collectif et verse un montant égal aux cotisations versées par les membres de son personnel conformément aux restrictions du régime. Les cotisations sont passées en charges selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Conversion des devises

Les produits et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains ou les pertes découlant des opérations de change sont comptabilisés dans l'état des résultats.

Ventilation des charges

Les frais de chaque fonction comprennent les frais de personnel et les autres frais directement rattachés à une fonction donnée. Les frais de soutien généraux et les autres coûts ne sont pas attribués.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

3. Marge de crédit

L'Association dispose d'une marge de crédit d'un maximum de 300 000 \$ et portant intérêt au taux préférentiel bancaire, majoré de 0,75 % par année. La marge de crédit est assortie d'une convention de garantie générale couvrant tous les actifs de L'Association, à l'exception des biens immeubles. Au 31 décembre 2020, le taux préférentiel bancaire était de 2,45 % [3,95 % en 2019]. Aux 31 décembre 2020 et 2019, aucun montant n'avait été prélevé sur la marge de crédit.

4. Placements

Les placements se composent des actifs qui suivent :

Placements à court terme

	2020	2019
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 053 991	1 014 647
	3 053 991	1 014 647

Placements à long terme

	2020	2019
	\$	\$
Titres à revenu fixe canadiens	8 073 751	8 674 205
Titres à revenu fixe mondiaux	3 342 857	2 162 273
Actions canadiennes	4 880 260	4 499 378
Actions américaines	4 873 056	3 715 612
Autres actions étrangères	4 430 538	3 567 853
	25 600 462	22 619 321

Pour les titres à revenu fixe, les taux d'intérêt varient de 1,20 % à 2,60 % [1,20 % à 2,60 % en 2019], et les dates d'échéance s'échelonnent du 5 septembre 2021 au 2 juin 2025 [15 juin 2020 au 8 septembre 2024 en 2019].

Les placements dans des fonds communs sont répartis entre les catégories d'actifs selon les placements sous-jacents.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

5. Immobilisations

Les immobilisations comprennent ce qui suit :

	2020		
	Coût	Amortissement	Valeur
	\$	cumulé \$	comptable nette \$
Immobilisations corporelles			
Améliorations locatives	1 843 202	915 303	927 899
Mobilier de bureau fixe	388 174	166 029	222 145
Mobilier et matériel de bureau – divers	850 255	694 015	156 240
	3 081 631	1 775 347	1 306 284
Actifs incorporels			
Coûts des logiciels du programme et du système			
Élaboration de cours d'accréditation et de séminaires	1 639 789	1 588 879	50 910
Coûts des logiciels	1 655 850	1 445 577	210 273
	3 295 639	3 034 456	261 183
	6 377 270	4 809 803	1 567 467
	2019		
	Coût	Amortissement	Valeur
	\$	cumulé \$	comptable nette \$
Immobilisations corporelles			
Améliorations locatives	1 608 394	715 335	893 059
Mobilier de bureau fixe	308 325	126 068	182 257
Mobilier et matériel de bureau – divers	758 783	630 360	128 423
	2 675 502	1 471 763	1 203 739
Actifs incorporels			
Coûts des logiciels du programme et du système			
Élaboration de cours d'accréditation et de séminaires	1 639 790	1 498 392	141 398
Coûts des logiciels	1 604 342	1 274 066	330 276
	3 244 132	2 772 458	471 674
	5 919 634	4 244 221	1 675 413

Au cours de l'exercice, des immobilisations d'un montant de 34 777 \$ [51 505 \$ en 2019] qui avaient été entièrement amorties ont été radiées. Au 31 décembre 2019, les améliorations locatives et le coût des logiciels comprenaient respectivement 17 195 \$ et 17 190 \$ liés aux actifs en cours de construction qui n'étaient pas utilisés actuellement et qui n'avaient pas été amortis au cours de l'exercice. Au 31 décembre 2020, aucun actif n'était en cours de construction ou d'utilisation.

**L'Association canadienne de la paie /
The Canadian Payroll Association**

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

6. Sommes à payer au gouvernement

Les créiteurs et charges à payer comprenaient les sommes à payer au gouvernement totalisant 86 719 \$ [77 096 \$ en 2019].

7. Produits comptabilisés d'avance

Les produits comptabilisés d'avance se composent des éléments suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Cotisations	2 968 319	3 110 873
Accréditation	1 185 379	878 234
Séminaires et colloques	729 247	483 631
Publications	7 350	23 775
	4 890 295	4 496 513

8. Revenu de placement

Le revenu de placement se compose de ce qui suit :

	2020	2019
	\$	\$
Gains latents sur les placements	2 011 413	914 496
Intérêts et dividendes	465 712	482 912
Gains nets réalisés sur les placements	64 802	1 053 498
	2 541 927	2 450 906

9. Régime enregistré d'épargne-retraite collectif – avantages sociaux

Au cours de l'exercice, L'Association a versé des cotisations totalisant environ 219 511 \$ [244 981 \$ en 2019] à un régime enregistré d'épargne-retraite collectif.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

10. Engagements et événement postérieur

- a) L'Association est tenue de faire les paiements annuels minimums futurs approximatifs suivants en vertu de contrats de location-exploitation et de contrats visant les bureaux, les services professionnels et le matériel de bureau :

	\$
2021	2 354 000
2022	1 793 000
2023	1 528 000
2024	1 324 000
2025	330 000
	<u>7 329 000</u>

En plus des loyers minimaux, les contrats de location visant les bureaux exigent généralement le paiement de divers frais d'exploitation.

- b) Après la clôture de l'exercice, L'Association s'est engagée à verser à un établissement d'enseignement une cotisation de 750 000 \$ sur trois ans par versements de 350 000 \$, 200 000 \$ et 200 000 \$ en 2021, 2022 et 2023, respectivement, afin de soutenir l'établissement et les activités d'un laboratoire de recherche.

11. Instruments financiers et gestion des risques

L'Association est exposée à divers risques financiers associés aux transactions visant des instruments financiers. La plupart de ces risques ont trait aux placements. Afin de gérer les risques liés aux placements, L'Association a établi une stratégie de placement et une composition de l'actif qui cadrent avec le rendement global correspondant à la préservation du capital, à la tolérance au risque et aux besoins de liquidité de L'Association. Une politique en matière de placement a été élaborée afin de surveiller et de limiter le niveau de risque des différentes catégories d'actifs, ainsi que du portefeuille dans son ensemble. Si le niveau de risque mesuré auquel est exposé le portefeuille dépasse les limites prescrites par la politique, des mesures seront prises pour le réduire.

Risque de change

L'Association est exposée au risque de change en ce qui concerne ses placements libellés en devises, y compris les placements sous-jacents détenus dans ses fonds communs libellés en devises, en raison de la variation par rapport au dollar canadien de la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs associés à ces instruments découlant des fluctuations des taux de change. L'Association atténue son exposition au risque de change en la limitant à 10 % pour les titres à revenu fixe et à 15 % pour les actions américaines et les autres actions étrangères.

Risque de taux d'intérêt

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt à l'égard de ses titres à revenu fixe et de ses fonds communs qui détiennent des titres à revenu fixe, la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuant sous l'effet des variations des taux d'intérêt du marché. Les variations des taux d'intérêt du marché n'ont pas d'incidence importante sur les résultats d'exploitation de L'Association.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

Autre risque lié au prix

L'Association est exposée à un autre risque lié au prix en raison des variations des prix du marché [autres que les variations découlant des risques de change ou de taux d'intérêt] se rapportant à ses placements dans des titres de participation et des fonds communs. L'Association gère ce risque en faisant le suivi de ses placements par rapport à la composition de l'actif de référence, qui reflète l'appétit pour le risque de L'Association.

Risque de crédit

L'Association est exposée au risque de crédit à l'égard de ses placements dans des titres à revenu fixe, en raison du risque de perte financière découlant de la possible incapacité d'une contrepartie à s'acquitter de ses obligations contractuelles. Pour gérer cette exposition au risque de crédit, L'Association n'investit que dans des titres de grande qualité. Des limites fixes sont déterminées pour chaque contrepartie et font l'objet d'une surveillance régulière.

En outre, dans le cours normal des activités, L'Association est exposée au risque de crédit à l'égard de ses débiteurs, car que le manquement de l'une des parties à ses obligations pourrait se traduire par des pertes financières pour L'Association. Au 31 décembre 2020, trois débiteurs [trois débiteurs en 2019] représentaient 81 % [56 % en 2019] du solde des débiteurs de L'Association totalisant 174 452 \$ [373 216 \$ en 2019]. Bien que le risque de crédit soit concentré sur ces débiteurs, une tranche importante des soldes impayés a été reçue après la fin de l'exercice. Par conséquent, le risque de crédit associé à ces débiteurs est minime.

12. Gestion du capital

L'Association vise à détenir des liquidités suffisantes pour poursuivre ses activités malgré une conjoncture financière défavorable et pour avoir assez de latitude pour tirer avantage des occasions prometteuses. Les besoins à cet égard sont examinés lors de la préparation du budget annuel et du suivi des flux de trésorerie et des résultats d'exploitation réels par rapport au budget. L'Association vise à détenir un montant correspondant aux charges d'exploitation normales sur une période de neuf à douze mois dans ses actifs liquides. Au 31 décembre 2020, L'Association avait atteint son objectif de disposer de liquidités suffisantes pour respecter ses engagements en cours.

13. COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus [«COVID-19»] était une pandémie mondiale. Cela a amené les gouvernements à l'échelle mondiale à adopter des mesures d'urgence visant à contrer la propagation du virus, y compris des restrictions de voyage, tant à destination et en provenance du Canada qu'à l'intérieur même du pays, l'interdiction de rassemblement et le confinement. Ces restrictions ont eu une incidence sur les activités de L'Association, forçant tous les membres du personnel à travailler à domicile. La majorité des cours et des événements en salle sont maintenant offerts en ligne et L'Association a continué de fournir des services aux membres pour s'assurer qu'ils soient en mesure d'accéder à l'information leur permettant de continuer à veiller à ce que toutes les paies soient exactes et prêtes en temps opportun.

La direction a tenu compte de l'incidence de la COVID-19 dans son évaluation des actifs et des passifs de L'Association et de sa capacité à poursuivre son exploitation. Bien que la COVID-19 ait eu des répercussions sur les activités de L'Association, la direction estime que cette dernière continue de disposer suffisamment de ressources pour gérer les activités au cours de l'exercice suivant.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

14. États financiers comparatifs

Les états financiers comparatifs ont été reclassés des états financiers antérieurement présentés afin qu'ils soient conformes à la présentation des états financiers de 2020.